

**M. ERIC DAVID**

*Professeur émérite de droit international*

*Centre de droit international*

*Université libre de Bruxelles (ULB)*

Depuis qu'il y est entré comme étudiant en droit en 1961, Eric David n'a jamais quitté l'Université libre de Bruxelles (ULB, d'abord comme étudiant, ensuite comme chercheur, puis comme enseignant depuis 1973. Aujourd'hui, professeur émérite de droit international, il continue à enseigner le droit des conflits armés à l'ULB, à présider le Centre de droit international de cette université, et à donner des cours comme professeur invité dans diverses universités étrangères. Ses principaux ouvrages sont *Principes de droit des conflits armés* (Bruxelles, Bruylant, 5<sup>e</sup> éd., 2012, 1151 p. ; ouvrage deux fois primé lors de sa 1<sup>e</sup> édition, en 1994 - Prix de la paix, Fondation Auschwitz/Ville d'Anvers, et Prix Paul Reuter, CICR) et *Eléments de droit pénal international et européen* (Bruxelles, Bruylant, 2009, 1566 p.).

Membre de la Commission internationale d'établissement des faits (1<sup>er</sup> Protocole du 8 juin 1977 additionnel aux CG de 1949, art. 90) depuis 2007, il pratique le droit international comme conseil de certains Etats dans des affaires portées devant la CIJ, et, plus important, il travaille désespérément son service au tennis pour lui faire passer la barre des 150 km/h ...